

Maison franco-japonaise
Institut français de recherche sur le Japon
Séminaire doctoral

Organisé un mardi par mois, de 18h00 à 20h00, en salle 601, Maison franco-japonaise (3-9-25, Ebisu, Shibuya-ku, Tokyo).

Ce séminaire est destiné aux doctorants francophones en sciences humaines et sociales travaillant sur le Japon. Le but du séminaire est de permettre aux doctorants de présenter leurs travaux achevés ou en cours.

À chaque séance, deux intervenants disposent chacun de 30 minutes de présentation orale, puis 30 minutes sont dédiées à la discussion collective.

Contact : doctorantsmfj (ajouter @[gmail.com](mailto:doctorantsmfj@gmail.com))

La prochaine séance aura lieu le : **mardi 10 mars 2015**

Nous aurons le plaisir d'écouter :

Eric Faure (doctorant, Inalco)

De Kyôto à Dazaifu : sur les traces de Sugawara no Michizane

Le travail que nous effectuons porte sur le processus de transformation de l'Histoire en légende à travers l'étude du cas de Sugawara no Michizane. Notre travail a commencé avec la rédaction d'un mémoire de master 2 qui consistait à produire une traduction commentée du *Jôkyû-bon - Kitano Tenjin Engi Emaki* 承久本・北野天神縁起絵巻 (Version de l'ère Jôkyû du Rouleau illustré du Dieu céleste et du sanctuaire Kitano), trésor national qui mêle habilement Histoire et légende et relate en neuf rouleaux illustrés la carrière terrestre et céleste de Sugawara no Michizane. Cette œuvre classée « trésor national » a inspiré un nombre considérable de légendes utilisées pour justifier la construction d'un sanctuaire voué au culte de l'âme divinisée de Sugawara no Michizane, expliquer l'origine d'une fête, d'un fait religieux local, d'un nom de lieu... Notre étude se poursuit dans le cadre d'une thèse intitulée *De Kyôto à Dazaifu : sur les traces de Sugawara no Michizane* et qui consiste, dans un premier temps, à rechercher les légendes qui se sont formées autour de Sugawara no Michizane et à tenter d'en démêler le vrai du faux. Les légendes ne se forment pas par hasard mais en réponse à des besoins bien précis, le second volet de notre thèse consistera à s'interroger sur les raisons ayant pu conduire à la formation de ces légendes. Nous présenterons, dans un premier temps, les méthodes utilisées pour identifier ces légendes et évoquer, dans un second temps, quelques éléments susceptibles d'avoir contribué à leur formation.

Et

Clara Wartelle (doctorante, INALCO/Université des Arts de Tōkyō)

La musique de forme occidentale au Japon au début du 20ème siècle — La construction d'une identité musicale —

Le chant est une des pratiques musicales essentielles à la vie dans les écoles japonaises : tout rassemblement est aussi l'occasion de chanter, élèves et enseignants en chœur, une pièce d'un répertoire commun à une classe, une école, une région, au Japon. Dès le début de l'ère Meiji figurait dans le programme scolaire la matière intitulée *shōka*, terme qui désigne aussi les

chants appris lors de ce cours, et qui se voulait être un moyen de former l'oreille des enfants aux gammes occidentales, développer leur organes respiratoires et leur inculquer des valeurs morales. Avec l'augmentation du nombre des musiciens formés à l'occidentale durant la deuxième moitié de l'ère Meiji et l'ère Taishō, la production de chants pour enfants s'intensifia particulièrement. Ces derniers devinrent l'objet de débats entre musiciens, pédagogues et hommes de lettres qui y virent tout à la fois une méthode d'apprentissage de la langue et de la musique, un élément du patrimoine national en construction, un mode d'expression esthétique et artistique, enfin un moyen de cohésion et d'unification par la pratique collective. S'il est certain que les *shōka* (chants scolaires), créés par le Monbushō et dans la lignée du Rescrit Impérial sur l'Education (1890) intégraient des principes tirés du confucianisme et la volonté de constitution de la nation japonaise, le cas des *dōyō* (chants pour enfants) est moins évident à définir, genre caractéristique de l'ère Taishō, revendiqué comme représentatif d'une certaine « japonité ». Une question se pose alors : comment expliquer que ces chants qui existent en raison de l'introduction de la musique occidentale (étrangère donc) ont par la suite été classés sous l'étiquette de musique nationale ? Quelles furent les étapes qui permirent aux *dōyō* de devenir un objet de représentation et d'identification collectives ? L'objectif de notre travail est de montrer en quoi les *dōyō* sont au croisement de différents mouvements (idéologique, culturel, intellectuel, pédagogique) contribuant à la constitution d'une *identité*.

Après une brève présentation de notre plan de recherche et des méthodologies employées, nous exposerons nos travaux actuels centrés autour des *dōyō* et les problématiques qui se posent à nous dans le cadre de cette étude.